



REUNION COMITE DIRECTEUR COMITE NORD DE JUDO
30 MARS 2015 VILLENEUVE D'ASCQ COMPTE-RENDU

Présents :

- Tous les membres du Comité présents, sauf Antoine DEVULDER, pour raisons d'un nouvel avenir professionnel
- Mireille DUTRIEUX et Anthony DANGRE

Début de la réunion : 19h00

Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'ensemble des procès-verbaux des réunions précédentes est approuvé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

1. AG

a. Arrêté des comptes

Les comptes présentés sont arrêtés à l'unanimité sous réserve de la vérification par nos vérificateurs aux comptes, ils présentent un bénéfice de 12 152 € ; cet excédent est lié au calendrier en année civile et aux compétitions qui ont été décalées sur 2015, nous aurions été à l'équilibre sans cette nouveauté fédérale imposée. Les actions ont été menées, notre budget recettes est passé d'environ 250 000 € en 2012 à environ 303 000 € en 2014. A noter que cet exercice 2014 intègre deux Opens Kata, deux stages enseignants et deux sessions du CFEB. C'est aussi le premier exercice qui intègre une année pleine de notre cadre de développement départemental et une année pleine de fonctionnement de NORD JUDO COMPETITION.

b. Conséquences du départ d'Antoine DEVULDER

Le Comité est à la recherche d'un candidat médecin au remplacement d'Antoine. L'AG devra approuver sa cooptation.

2. NORD JUDO COMPETITION

a. Stage n°7 à Loos, 30/04/15

- Présentation de l'affiche
- Rappel des compétences exceptionnelles de Christophe LEPRETRE, qui avait été brillant lors du dernier stage à Montigny en Ostrevent
- Pour Abdelkader BELAYACHI, qui a souhaité intégrer NORD JUDO COMPETITION, le Comité valide la demande au travers de ce premier stage

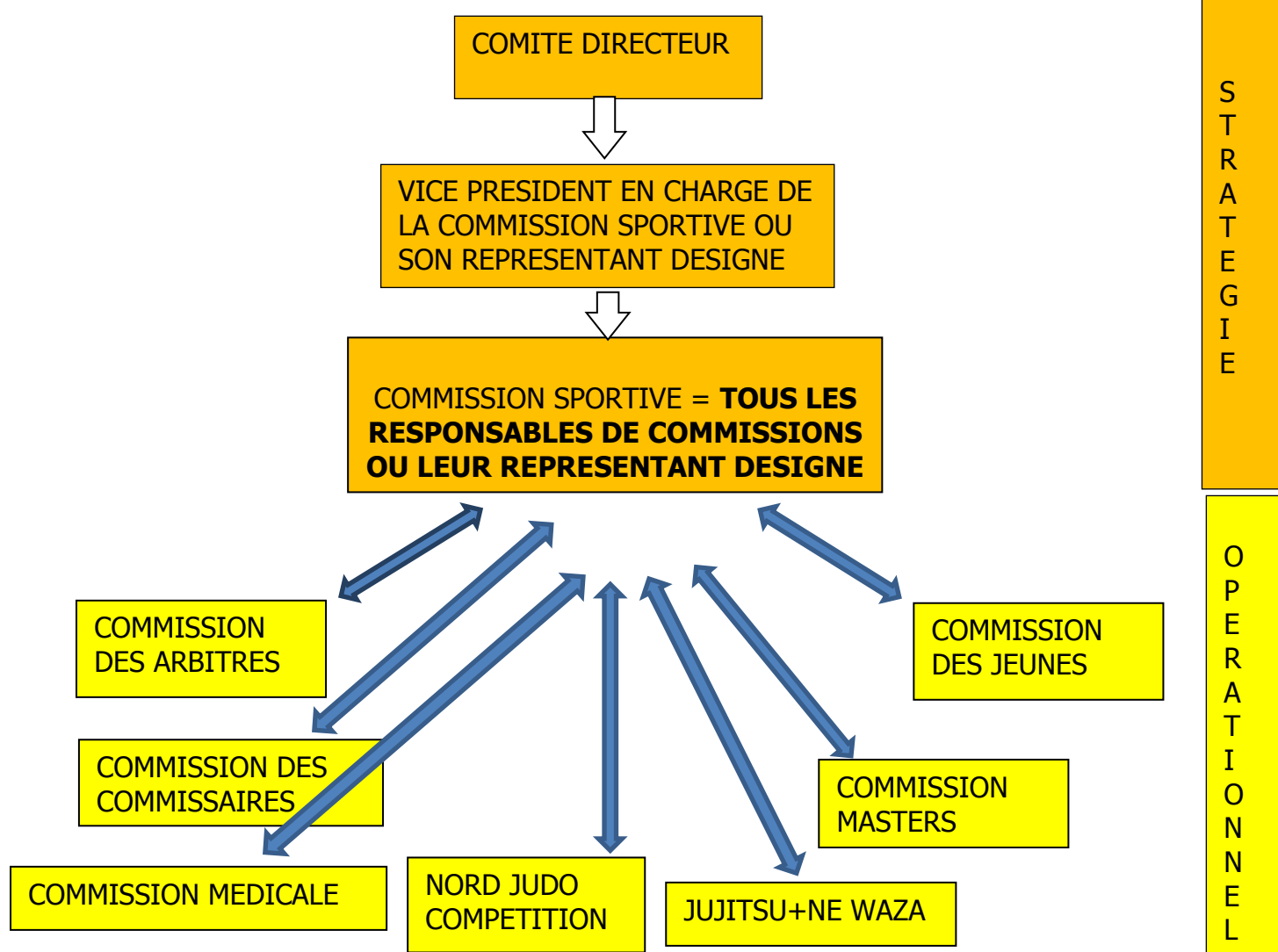




b. Structure

Présentation des deux schémas d'organisation proposés lors de la dernière réunion du 24/03/15 (M GUESSAD/A DANGRE), l'objectif étant d'élargir le groupe NORD JUDO COMPETITION.

Le schéma voté à l'unanimité est le suivant :



Le prochain travail consistera à identifier les responsables de commissions et les membres de chaque commission, afin de déterminer les appels à candidatures nécessaires, avec les profils adaptés.

Le fonctionnement du système reposera sur des réunions et des emailings. La commission sportive, composée des responsables de commissions, aura un rôle de réflexion stratégique, alors que les différentes commissions appliqueront la politique sportive sur le plan opérationnel.





c. Aides

i. Nouvelles aides

Le système d'aides proposé jusqu'à maintenant n'a pas donné entière satisfaction, en particulier les aides aux secteurs liés à du covoiturage. Il est proposé de réfléchir à un nouveau système d'aides, qui reposerait sur l'accompagnement de certains athlètes sélectionnés, sur certains tournois stratégiques, que NORD JUDO COMPETITION aura répertoriés au préalable pour les différentes catégories d'âges.

ii. Aides individualisées

Le Comité Nord ne peut pas donner suite à une demande d'aide particulière pour un athlète en Pôle Espoirs, la demande doit être faite à la Ligue. Néanmoins, une réflexion sera engagée, concernant les athlètes internationaux, compte tenu de leur qualité.

3. « Grande Ligue »

Le Président évoque la position du Comité Nord, qui souhaite aborder le sujet de la « Grande Ligue » en réunion, à la condition que les 7 Présidents (2 Présidents de Ligue et 5 de Comités) concernés soient présents ; il rappelle l'historique qui a conduit le Comité Nord à décliner la proposition de réunion à Calais le 14/03/15 ; il propose de reporter cette réunion en un lieu plus central et même de privilégier Creil comme lieu de réunion, compte tenu des soucis de santé de Madame Nicole ANDERMATT.

4. CORG

a. Secrétariat départemental de CORG

Rappel des différents soucis de passeports rencontrés récemment. Notamment les cas de Said AMER OUALI et les cas de Yves LEGAIE sont cités ; pour ce dernier, son 3^{ème} dan sera reconnu via une attestation de Messieurs KRZEMIANOWSKI et GUILBAUT.

Accord du Secrétaire Général de la FFJDA le 27/03/15 pour avoir un secrétaire départemental de CORG, sous réserve de remplir et renvoyer le document adéquat ; vote du Comité à l'unanimité en faveur de Jean-Luc LANGREZ. Dans un premier temps, JL LANGREZ pourra envoyer toutes les feuilles, mensuellement, à Eric BAILLEUL, étant rappelé qu'il fera ce travail bénévolement et sans vacation.

b. Organisation des requis

Volonté de structurer, d'harmoniser. La commission sportive mandatera la commission des commissaires sportifs, afin qu'elle réfléchisse aux requis et aux outils permettant de former les candidats, l'idée étant de pouvoir diffuser (site + emailing) un contenu pédagogique sur lequel les candidats seront interrogés et donc évalués. Il est fait référence, par exemple, au support imaginé par Eric FIOLKA dans son club. Le support pédagogique sera soumis à validation du responsable de la CORG.





A noter que la FFJDA travaille sur un projet de questionnaire en ligne.

5. Commission Jujitsu

Développement en baisse ces dernières années, énergie davantage concentrée sur l'open international qui certes rayonnant, mobilise peu de locaux. Cependant, les jeunes sont demandeurs ; si on ne leur propose rien, ils risquent de se tourner vers d'autres sports type MMA etc.

Mikaël BOCQUET est candidat pour s'investir dans le développement des stages en direction des jeunes et redynamiser le Jujitsu (en collaboration proche avec la commission Ne Waza pilotée par Franck WAROQUIER) de proximité, non réservé à l'élite, qui, elle, pourrait être traitée via NORD JUDO COMPETITION.

Les stages devraient alors respecter nos règles en matière de suivi (listing des présences, feuilles d'émargement).

Avis favorable du Comité pour tenter l'expérience avec Mikaël BOCQUET.

6. Buvette EM7

Les 4 options financières sont présentées.

A l'unanimité, il est proposé la répartition du bénéfice suivante :

- Club Mouvallois : 1 255.60 €, tenant compte, **à titre exceptionnel**, de la valorisation du coût des denrées obtenues gratuitement par le club local
- Comité Nord de Judo : 1 559.05 €

Pour l'EM8, certains points seront à préciser par écrit :

- Obligation de réinjecter dans les recettes la vente liée aux commandes en faveur des officiels
- Seront prises en compte les denrées payées sur présentation des factures. Quant aux denrées obtenues gratuitement par le club, elles seront gardées par celui-ci pour l'organisation d'autres manifestations à sa convenance
- Inventaire de stock des marchandises non vendues le samedi soir en fin d'événement

7. Affaire Mohamed SERAICHE

Lecture du courrier du 17/03/15, dans lequel M SERAICHE présente ses excuses et reconnaît ses erreurs.

La sanction correspond à la dérive verbale constatée.

Il est proposé de punir ce manque de contrôle en n'autorisant pas l'athlète à participer à la 1^{ère} demi-finale. Il pourra donc participer à la seconde.

Vote à l'unanimité du Comité en faveur de cette sanction.

8. Mail d'Eric FIOLKA du 15/03/15

Les problèmes d'ambiance générale sont évoqués, liés en particulier aux relations entre les arbitres et les coachs. Une réflexion sera menée par le Comité et la Commission Sportive, pour apaiser de manière durable l'ambiance dans le Département.





Christian PRENOM évoque le projet d'animation complémentaire pour les Minimes, dernier trimestre de l'année civile. En effet, cette catégorie d'âge est la plus pauvre en termes d'animation (nombre de championnats, peu de participation en interclubs) ; l'idée serait de refaire un tour de districts en fin d'année, qualificatif pour une coupe départementale Minimes, en excluant les 12 meilleurs de chaque catégorie, qualifiés lors des premiers districts du début d'année, qui eux, auront disputé les championnats du Nord, voire davantage.
Le Comité souhaite que le dossier des Minimes soit étudié par la Commission sportive, dans le cadre de sa réflexion stratégique.

10. CNDS

a. Avis de la Ligue sur le dossier CNDS 2015 du Comité
Cf document

b. Justificatifs

Le Président rappelle l'importance de la justification des dépenses.

Fin de la réunion 00h00.

Le Secrétaire Général
Pierre FLAUW

